

# BTSA Aménagements Paysagers

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Statut

Étudiant



*Vous «rêvez» d'un métier de terrain au contact de la nature, et aux activités variées ? Ne cherchez plus, le paysage est fait pour vous ! Préparation des sols, plantation, entretien des végétaux, maintenance des machines, terrassement, dallages...le paysagiste exerce des activités très différentes.*

## Objectif de la formation

Le BTSA Aménagements Paysagers (diplôme national de niveau III) permet aux diplômés de prendre en charge l'ensemble des tâches allant de la réalisation des plans à la réalisation des travaux. A l'issue de la formation, il peut entrer dans la vie active ou poursuivre ses études.

## Filière Paysage

4ème - 3ème

CAPa Jardinier  
Paysagiste

BPA Travaux  
d'Aménagements Paysagers

Bac Pro Aménagements  
Paysagers

**BTSA Aménagements  
Paysagers**

Licence Professionnelle  
en Aménagement  
du Paysage

DEMAIN,  
Je SERAI...



Chef  
jardinier

Responsable  
de chantier

## A qui est destiné ce BTSA ?

*Accessible à tous les bacheliers ou autres diplômés de niveau IV.*

*Qualités requises :*

- *Etre organisé et rigoureux*
- *Aimer travailler en extérieur*
- *Savoir travailler en équipe*

## CONTENU de la formation

*Le BTSA se prépare en **2 ans**. Le diplôme est identique qu'il soit préparé sous statut étudiant ou en apprentissage.*

*En formation initiale scolaire, les étudiants réalisent 12 à 16 semaines de stages durant la formation.*



<i>Français .....</i>	<i>64h</i>
<i>Documentation .....</i>	<i>35h</i>
<i>Anglais .....</i>	<i>116h</i>
<i>Histoire / Géographie .....</i>	<i>24h30</i>
<i>Éducation socio-culturelle .....</i>	<i>115h</i>
<i>Maths .....</i>	<i>72h30</i>
<i>Informatique .....</i>	<i>65h30</i>
<i>Biologie / Écologie .....</i>	<i>104h30</i>
<i>Sciences économiques, sociales et de gestion</i>	<i>192h30</i>
<i>Sciences et techniques des équipements .....</i>	<i>87h30</i>
<i>Agronomie .....</i>	<i>63h30</i>
<i>Aménagements paysagers .....</i>	<i>538h30</i>
<i>Module d'Initiatives Locales (MIL) .....</i>	<i>87h</i>

## Les PLUS de notre formation

- Une équipe à dimension humaine
- Un suivi personnalisé
- Un environnement étudiant : campus à proximité de la ville
- Proximité du jardin botanique
- Participation à des concours (Olympiades des métiers, Meilleur Apprenti de France, reconnaissance des végétaux...)



## Que fait-on après ce BTSA ?

Le titulaire du BTSA peut poursuivre ses études en formation supérieure ou entrer dans la vie active. Il peut alors travailler dans une entreprise privée ou publique : les objectifs d'aménagements peuvent être liés aux loisirs, aux activités sportives, à la valorisation touristique...

C'est à lui qu'incombe la responsabilité d'un chantier : établissement du devis, conception et création d'espaces paysagers, planification des travaux, choix des végétaux et du matériel, gestion administrative et financière, encadrement des équipes...



## Comment s'informer / s'inscrire

*Venez rencontrer les équipes pédagogiques lors de nos journées orientation et portes ouvertes.*

*A savoir : tout lycéen peut faire une journée d'immersion à sa demande.*

*Pour vous inscrire exprimez vos vœux sur le site Parcours Sup entre janvier et mars. Demandez-nous conseil !*



### Contacts, renseignements et inscriptions :

Site de Villers-lès-Nancy

29 rue Victor Grignard - 54600 Villers-lès-Nancy

Téléphone : 03 83 27 24 92

Courriel : [bts-roville@wanadoo.fr](mailto:bts-roville@wanadoo.fr)